

**COMPTE-RENDU de REUNION  
CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2017**

Madame Marie-Agnès AGEON est nommée secrétaire.

**1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 février 2017**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil le procès-verbal du 27 février 2017. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

**2 – Décisions prises par délégation**

- Décision d'accepter le devis de Jean-Pierre FORTINEAU d'un montant de 1 010,10 euros TTC pour la réparation d'une porte de garage enroulable des ateliers municipaux.
- Décision d'accepter le contrat d'engagement contracté avec La Fanfare Ste Cécile pour la cérémonie du 8 mai 2017 pour un montant de 280 euros TTC.

**3 – Délibérations**

**1. Lotissement le hameau du Verger**

- **Approbation du compte de gestion du 01/01/2016 au 31/12/2016 dressé par Monsieur FUENTES, Receveur**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECLARE** que le Compte de Gestion du budget annexe Le Hameau du Verger de l'année 2016 dressé par Monsieur Le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Approbation du compte administratif 2016 et affectation des résultats**

Madame Marie-Agnès AGEON présente au conseil municipal, le compte administratif 2016. Le résultat de clôture présente un excédent de 357 195.95 euros.

Madame Marie-Agnès AGEON propose d'approuver les comptes et d'affecter les résultats de la manière suivante :

Article	Désignation	Montant
R 002	Résultat reporté (Fonctionnement)	357 195.95 €

Après que Monsieur le Maire soit sorti de la salle, le Conseil Municipal par 9 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE et 1 abstention

- ✓ APPROUVE le compte administratif 2016 du budget annexe Le Hameau du Verger,
- ✓ APPROUVE l'affectation des résultats.

- **Vote du budget primitif 2017**

Monsieur Joël GARANDEAU, Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2017 :

	BP 2016	Réel 2016	RAR à reporter en 2017	BP 2017	BP 2017 + RAR
<b>Section Fonctionnement</b>					
Dépenses	380 000.00 €	96 382.38 €	0,00 €	290 000.00 €	290 000.00 €
Recettes	440 250.00 €	176 733.34 €	0,00 €	451 170.95 €	451 170.95 €
<b>Section Investissement</b>					

Dépenses	190 000.00 €	0,00 €	0,00 €	20 000.00 €	20 000.00 €
Recettes	190 000.00 €	0,00 €	0,00 €	20 000.00 €	20 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ **REFUSE** de voter le budget primitif 2017 du Lotissement « Le Hameau du Verger », tel que présenté ci-dessus par 8 VOIX CONTRE et 7 POUR.

## 2. Lotissement La Croisée

- **Vote du budget primitif 2017**

Monsieur Joël GARANDEAU, Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2017 :

	BP 2016	Réel 2016	RAR à reporter en 2017	BP 2017	BP 2017 + RAR
<b>Section Fonctionnement</b>					
Dépenses	0.00 €	0.00 €	0,00 €	1 334 000.00 €	1 334 000.00 €
Recettes	0.00 €	0.00 €	0,00 €	1 584 000.00 €	1 584 000.00 €
<b>Section Investissement</b>					
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	667 000.00 €	667 000.00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	667 000.00 €	667 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ **REFUSE** de voter le budget primitif 2017 du Lotissement « La Croisée », tel que présenté ci-dessus par 8 VOIX CONTRE et 7 POUR.

## 3. Budget Principal

- **Approbation du compte de gestion du 01/01/2016 au 31/12/2016 dressé par Monsieur FUENTES, Receveur**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECLARE** que le Compte de Gestion PRINCIPAL de l'année 2016 dressé par Monsieur Le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Approbation du compte administratif 2016 et affectation des résultats**

Madame Marie-Agnès AGEON, présente au Conseil Municipal, le compte administratif 2016 du budget principal. Le résultat de clôture présente un excédent de 582 090.73 €.

	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	543 935.93 €	771 622.16 €	48 998,06 €	<b>276 684.29 €</b>
Investissement	300 154.85 €	458 650.47 €	146 910.82 €	<b>305 406.44 €</b>
TOTAL	844 090.78 €	1 230 272.63 €	195 908.88 €	<b>582 090.73 €</b>

Marie propose d'approuver les comptes et d'affecter les résultats de la manière suivante :

Article	Désignation	Montant
R 002	Résultat reporté (Fonctionnement)	100 000.00 €
R 001	Résultat reporté (Investissement)	305 406.44 €
R 1068	Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement	176 684.29 €

Monsieur Joël GARANDEAU s'est abstenu de délibérer sur le compte administratif 2015.

Après que Monsieur le Maire soit sorti de la salle,

Le Conseil Municipal, par 10 VOIX POUR et 4 CONTRE :

✓ **APPROUVE** le compte administratif 2016 du budget principal,

Le Conseil Municipal par 8 VOIX CONTRE et 7 VOIX POUR :

✓ **REFUSE** l'affectation du résultat tel que présenté ci-dessus.

• **Vote du budget primitif 2017**

Monsieur Joël GARANDEAU, Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2016 et précise que l'équilibre budgétaire est proposé comme suit :

	BP 2016	Réel 2016	RAR à reporter en 2017	BP 2017	BP 2017 + RAR
<b>Section Fonctionnement</b>					
Dépenses	722 628.06 €	543 935.93 €	-	-	1 000 975.00 €
Recettes	722 628.06 €	820 620.22 €	-	-	1 000 975.00 €
<b>Section Investissement</b>					
Dépenses	751 309.04 €	300 154.85 €	34 736.05 €	813 717.24 €	848 453.29 €
Recettes	751 309.04 €	605 561.29 €	79 705.49 €	1 072 495.15 €	1 152 200.64 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ **REFUSE** de voter le budget principal primitif 2017 de la Commune de La Chapelle-Hermier par 8 VOIX CONTRE et 7 VOIX POUR

Monsieur le Maire prend acte de ce vote, fait une déclaration circonstanciée au conseil. Les autres points de l'ordre du jour sont reportés siné dié.

Clôture de la séance à 22h05